

## Protestants et mariage religieux

*Jean-François COLLANGE*

Pour comprendre la position protestante, il faut remonter au temps de la Réforme et aux positions qu'elle a prises face à l'Eglise catholique. Pour cette dernière - et c'est encore le cas aujourd'hui - le mariage se caractérise par deux traits fondamentaux : le «vrai» mariage a lieu à l'Eglise et c'est un sacrement. Par là on veut dire que - comme pour le baptême ou l'eucharistie - Dieu lui-même s'engage dans l'union célébrée selon les rites de l'Eglise. Il y pratique une forme de « transsubstantiation » de l'union de l'homme et de la femme qui lui donne richesse et fermeté particulières. C'est parce que le mariage est ainsi compris comme un sacrement qu'il est aussi si difficile dans la perspective catholique, d'y mettre fin. Car Dieu lui-même s'y est engagé ; mettre fin à un mariage revient ainsi à dire que Dieu a pu se tromper, ou qu'il n'est ni éternel, ni fidèle... Accepter le divorce est dès lors aussi inconcevable que de dire qu'un baptisé cesse à un moment de l'être ou qu'une sainte cène pourrait, tout à coup, ne plus offrir le partage du corps et du sang du Christ. La seule issue, en cas de profondes difficultés dans la vie du couple, consiste à montrer que Dieu ne s'est pas engagé, que la cérémonie était formellement nulle et que le sacrement n'a pas été célébré. C'est pourquoi l'Eglise catholique ne reconnaît pas le divorce mais peut, dans certains cas, procéder à des annulations de mariage.

Les réformateurs ont lu les textes bibliques tout autrement. Ils considèrent que ne sont réellement sacrements que les deux «rites» institués par Jésus lui-même : le baptême et la cène. Pour ce qui est de l'union de l'homme et de la femme, l'essentiel est donné dans le récit de la création d'Adam et d'Eve. Et les multiples récits de rencontres amoureuses qui parsèment essentiellement l'Ancien Testament - comme le Cantique des Cantiques par exemple - sont de superbes illustrations de la volonté créationnelle de Dieu. A l'évidence, Dieu veut l'union de l'homme et de la femme ; il la protège et, en elle, se reflète l'amour qu'il porte à son peuple et l'alliance qu'il conclut avec lui. Mais cela relève de l'ordre de la création et non de la rédemption. C'est l'affaire de tous les peuples de la terre, chrétiens ou non, et l'Eglise en tant que telle n'a pas à intervenir particulièrement à ce niveau. La rencontre de l'homme et de la femme est de l'ordre de la responsabilité des partenaires humains qui, certes, peuvent aussi la meurtrir et la pervertir. L'amour et la sexualité - voulus et protégés par le Dieu de tous les humains - sont affaires pleinement humaines où se jouent la responsabilité, mais aussi la fragilité et la faiblesse des enfants d'Adam et d'Eve.

L'on comprend bien, dans cette perspective, pourquoi dans la tradition protestante le divorce n'est bien sûr pas préconisé, ni encouragé, mais peut être envisageable comme un moindre mal et que la morale sexuelle prônée par les Eglises protestantes laisse toute sa part à la responsabilité des partenaires et des époux. D'une certaine manière du côté catholique - du fait de la définition sacramentelle - l'Eglise, intervenant directement dans l'union de l'homme et de la femme, se trouve toujours un peu «entre» ces derniers. Du côté protestant, il n'en va pas ainsi : c'est à côté des époux ou comme «derrière» eux ( pour les soutenir et les affermir autant que de besoin ) que se situe l'Eglise.

Mais alors, pourquoi une cérémonie religieuse ? Celle-ci se présente comme bénédiction de l'union qui est célébrée. On comprend en effet aisément que, pour un moment aussi décisif que l'union d'un homme et d'une femme, ceux-ci éprouvent le besoin de placer cette union sous le regard de Dieu et de la remettre «pour le meilleur et pour le pire» à sa miséricorde et à sa force bienveillante. Et il est clair aussi que Dieu répond à cet appel lorsqu'il s'exprime et que son Eglise - fondée sur sa Parole qui est promesse de vie et d'amour - transmet et signifie cette réponse. En rigueur de termes, ce n'est pas vraiment un «mariage religieux» qui est célébré à l'église protestante. Le mariage est affaire essentiellement civile et ce qui intervient à l'église est la bénédiction d'une réalité qui a sa consistance propre. Que toutefois cette bénédiction apparaisse pour les époux et pour ceux qui les entourent comme le moment le plus important de leur engagement, rien de plus compréhensible et de plus réjouissant. Mais justement parce que Dieu est amour, il se refuse à brider la liberté et la responsabilité de ses enfants dans leur propre amour : il accueille cet amour, le fortifie et le bénit pour qu'il s'épanouisse de façon adulte et autonome. Il en suit l'existence avec la sollicitude attentive et discrète d'un père, prêt à apporter tous les conseils, tous les recours et les secours nécessaires, mais qui sait aussi que la meilleure façon d'être présent consiste à savoir s'effacer, à faire confiance et à encourager la capacité de ses enfants à assumer l'aventure qui est et doit demeurer la leur avec ses richesses comme avec ses misères.

La richesse de l'amour ne tient-elle pas en effet dans sa capacité, non pas à éviter la misère, mais bien à y faire face, à l'assumer et à la surmonter ? La bénédiction divine engage dans cette voie et dans nulle autre. C'est ce que veulent signifier la théologie et la pratique des Eglises de la Réforme.